

Logements de Lens

Résidences Jean-Paul II



INSERTION

Habiter est une notion complexe qui dépasse le seul logement et le fait d'y vivre : on habite aussi bien en pensée que physiquement, on habite dans le monde aussi bien que chez soi. Habiter s'apprend. La Résidence Jean-Paul II de Liévin a pour objectif d'accompagner des jeunes adultes (18-25 ans) dans leur apprentissage de l'autonomie au moyen du logement.

Le projet

Il s'inscrit dans la continuité des établissements déjà ouverts à Liévin puis à la Bassée. C'est un projet de droit commun innovant, au service des jeunes 18 – 25 ans protégés par l'Aide sociale à l'enfance, d'un coup moindre qu'un établissement social. **Le dispositif à une visée d'inclusion sociale pour des jeunes à la marge grâce à la mise à disposition d'un logement et d'un accompagnement pluri-disciplinaire pour les lancer dans la vie, debouts.** Il permet aux jeunes se sentir plus libres, de ne plus subir un collectif non-choisi, d'être des citoyens à part entière.

Dans une rue de Lens, 4 bâtiments rénovés sont proposés par un bailleur social. Apprentis d'Auteuil doit les meubler et les équiper : c'est l'objet d'une collecte de fonds.

NOS OBJECTIFS

- Accueillir :

- Dans la résidence
- Définir un parcours résidentiel

- Mettre en œuvre le projet d'accompagnement individuel :

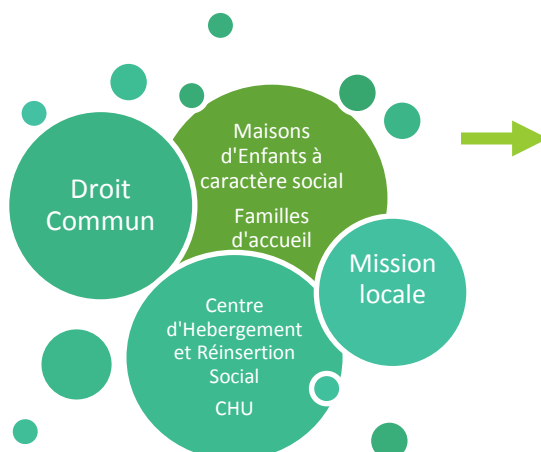
- Travailler le projet d'insertion professionnel
- Accompagnement administratif et économique
- Accompagner dans le logement
- Santé

- Mettre en œuvre le projet d'accompagnement collectif

- Mobilité et santé
- Animer le temps du vivre ensemble
- Economie
- Promouvoir l'engagement citoyen

- Sortir :

- Rechercher un logement pérenne
- Politique des anciens



La Résidence Jean-Paul II

- **27 Confiances** (27 places)
- **Liévin** (77 places)
- **Résidence La Bassée** (33 places)
- **Diffus** (15 places)



Vue façade côté rue



Coin cuisine



Créer un lieu :

Convivial

Rassurant

Sécurisant

Bienveillant

Un chez soi

Reposant

Engageant

Motivant

Nos besoins

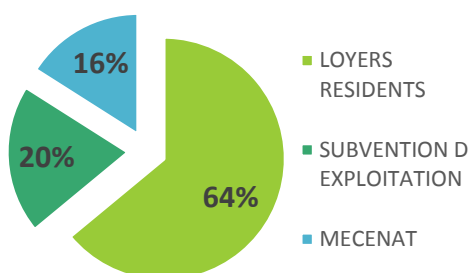
Nos besoins se concentrent sur le mobilier des logements :

- Table et chaises
- Armoire
- Commode
- Lit convertible
- Kit Literie (draps et oreiller)
- Kit Salle de bain
- Kit Vaisselle (assiettes, couverts, verres, bol, mug)
- Poubelle de tri sélectif

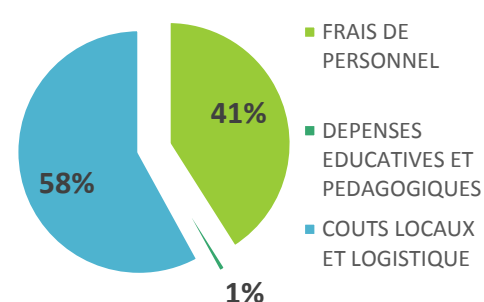
Financement

Le coût minimum d'équipement par logement est de 600€
Soit un total de 16 200 €

Produits en %



Charges en %



Budget global : 202 k€ / an

Vos contacts

Timothée Maurice
Directeur résidences Jean-Paul II
Tél : 09.72.41.22.66
timothee.maurice@apprentis-auteuil.org

Servane BRINTET LEURENT
Responsable Partenariats et Philanthropie
Nord Pas de Calais
Tél : 03.20.44.08.14 / 06.68.22.29.01
servane.brintet@apprentis-auteuil.org